



Ne plus être la fille de...

Par **deby**, le **01/08/2012 à 10:00**

Bonjour,
Suite à un courrier reçu par ma mère ne voulant plus me voir, j'aimerais donc ne plus être considérée comme étant "sa fille". Que dois-je faire?

Par **benji**, le **03/08/2012 à 09:31**

bonjour,
Je ne ferai rien, possible qu'un jour se soit elle qui revienne vers vous ouvrant la porte à la discussion. si dans sa lettre elle explique pourquoi elle ne veut plus vous voir, je laisserai passer le temps qu'il lui faut pour faire le point sur son ressenti, le temps, les séparations permettent de faire le point. Certainement que répondre sous le coup de l'émotion ne ferait qu'aggraver le conflit. je laisserai le temps travailler pour moi et j'enverrai une lettre qui parlerait de ce que je ressens face à son choix en pesant les mots, ce qui donnera matière à réflexion à votre mère sans être frontal puisque c'est une lettre.
bien à vous

Par **cocotte1003**, le **03/08/2012 à 12:37**

Bonjour, vous ne pouvez pas de plus être la fille de votre mère juridiquement. Vous pouvez refuser de la voir, de vous occuper d'elle mais en cas de problème financier de sa part, vous risquez d'être sollicité par exemple pour aider à payer une maison de retraite, donc gardez bien précieusement la lettre pour avoir une preuve de son manque d'intérêt, cordialement